



# COMMUNE DE CORNAUX

## RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL CONCERNANT LA SITUATION DE LA MOTION CI-APRES

-----

### **Motion de Mme Claudine von Bergen (PLR) pour la préservation du bâtiment de la vieille Forge**

Motion déposée le 30 décembre 2013

#### ***Objet de la motion***

Lors de sa séance du 19 février 2014, le Conseil général a accepté l'idée de devoir étudier l'avenir du bâtiment sous forme de travaux de rénovation éventuels dans un souci de le préserver car il est très ancien et fait partie du patrimoine et de l'histoire du village.

#### ***Traitement de la motion*** *(extrait du procès-verbal du 19 février 2014)*

Cette motion est acceptée à la majorité soit :

Pour : 16 voix      Contre : 1 voix      Abstention : 1 voix

#### **Proposition du Conseil communal**

La situation décrite dans notre dernier rapport du 9 janvier 2017 n'a pas évolué.

Nous vous proposons de laisser celle-ci ouverte.

Cornaux, le 20 novembre 2017

CONSEIL COMMUNAL